

Communauté Haute-Provence Pays de Banon



*Aubenas-les-Alpes - Banon - Dauphin - La Rochegiron - L'Hospitalet - Mane -
Montjustin - Montsalier - Oppedette - Redortiers - Reillanne - Revest-des-Brousses -
Revest-du-Bion - Sainte-Croix-à-Lauze - Saint-Maime - Saint-Martin-les-Eaux -
Saint-Michel l'Observatoire - Saumane - Simiane-la-Rotonde- Vachères - Villemus*



Procès-verbal du Conseil de Communauté du mardi 7 avril 2026 à 14h30 à MANE

PRÉSENTS :

Communes	Délégués communautaires
Aubenas les Alpes	M. Dimitri NICOLOPOULOS-SALLE
Banon	M. Sylvain RICCI
	Mme Mireille PELISSIER
	M. Gilles MARTIN
	Mme Michelle MOREAU
Dauphin	M. Jean-Marc FERRY
	Patrick CAUCHOIS
	Mme Camille CUPILLARD
La Rochegiron	M. Claude PELLISSIER
L'Hospitalet	M. Nicolas LAPAILLE
Mane	M. Jacques DEPIEDS
	Mme Marie-Louise MEYER
	M. Luc GRECO
	Mme Christine COTRONIS
	M. Alain FIORI
Montjustin	M. Justin DE GONZAGUE
Montsalier	M. Serge MARTIN
Oppedette	M. Philippe VIAL
Redortiers	M. Gérard BURCHERI
Reillanne	M. Sébastien TERRANOVA
	M. Luc CANAVESE
	Mme Virginie TILLI-BAUDINO
	M. Jean-Yves HARRACA
	Mme Amandine PETIT
	Mme Simonne CHAGNIARD MARAND
Revest des Brousses	Mme Muriel GARAU
Revest du Bion	M. Bernard GRANET
	M. François BOURLIER
Saint Maime	M. Jacques BOUFFIER
	M. Jean-Pierre BAGUR
	Mme Stéphanie MAZAURIC
Saint Martin-les-Eaux	Mme Sylvie ROUZE
Saint Michel l'Observatoire	M. Raymond ARMANET
	Mme Magali GRANIER
	M. Roland LATIL
	Mme Anne-Gaëlle LE FOLL
Sainte Croix à Lauze	M. Sébastien BARDOUIN
Saumane	M. Christian BOYER

Simiane la Rotonde	M. Thibault DALLAPORTA
	M. Nicolas ROBERTO
Vachères	M. Philippe MULOT
Villemus	M. Pierre POURCIN

* * * * *

M. le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux conseillers communautaires.
Mme Muriel GARAU est désignée secrétaire de séance.
Le Président procède à l'appel des conseillers communautaires.
Le quorum est atteint avec 42 délégués présents soit 42 voix.

1 – ELECTION DU PRESIDENT

Mr DEPIEDS, doyen d'âge, il garde la présidence de l'assemblée.
Deux assesseurs sont désignés : M. Thibault DALLAPORTA et M. Pierre POURCIN
M. Jacques DEPIEDS est candidat à la présidence.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 42
- Bulletins blancs ou nuls : 5
- Suffrages exprimés : 37
- Majorité absolue : 22

Monsieur Jacques DEPIEDS est élu avec 37 voix

M. DEPIEDS remercie les élus. Il est heureux de pouvoir poursuivre l'action de la communauté.

3 – FIXATION DU NOMBRE DE VICE PRESIDENTS ET ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Le Président informe l'assemblée que le nombre de vice-présidents est fixé à 9 mais qu'elle peut décider d'aller au-delà.
Il précise que l'enveloppe indemnitaire reste constante quel que soit le nombre de vice-présidents.
Le Président précise que les délégations aux vice-présidents relèvent de la responsabilité discrétionnaire du Président.
L'Assemblée arrête à la majorité le nombre de vice-présidents à 10.

Poste de 1^{ère} Vice-Président :

Candidat : Monsieur Claude PELLISSIER

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 42
- Bulletins blancs ou nuls : 6
- Suffrages exprimés : 36
- Majorité absolue : 22

A obtenu :

- Monsieur Claude PELLISSIER : 36 voix

Monsieur Claude PELLISSIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 1^{er} Vice-Président et installé immédiatement.

Poste de 2^{ème} Vice-Président :

Candidat : Monsieur Thibault DALLAPORTA

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 42

- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 22

Ont obtenu :

- Monsieur Thibault DALLAPORTA : 41 voix

Monsieur Thibault DALLAPORTA, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 2^{ème} Vice-Président et installé immédiatement.

Poste de 3^{ème} Vice-Président :

Candidat : Madame Muriel GARAU

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 42
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 22

A obtenu :

- Madame Muriel GARAU : 41 voix

Madame Muriel GARAU, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 3^{ème} Vice-Présidente et installée immédiatement.

Poste de 4^{ème} Vice-Président :

Candidat : Monsieur Sébastien TERRANOVA

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 42
- Bulletins blancs ou nuls : 6
- Suffrages exprimés : 36
- Majorité absolue : 22

A obtenu :

- Monsieur Sébastien TERRANOVA : 36 voix

Monsieur Sébastien TERRANOVA, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 4^{ème} Vice-Président et installé immédiatement.

Poste de 5^{ème} Vice-Président :

Candidat : Monsieur Bernard GRANET

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 42
- Bulletins blancs ou nuls : 3
- Suffrages exprimés : 39
- Majorité absolue : 22

A obtenu :

- Monsieur Bernard GRANET : 39 voix

Monsieur Bernard GRANET ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 5^{ème} Vice-Président et installé immédiatement.

Poste de 6^{ème} Vice-Président :

Candidat : Monsieur Nicolas LAPAILLE

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 42

- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 22

Ont obtenu :

- Monsieur Nicolas LAPAILLE : 40 voix

Monsieur Nicolas LAPAILLE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 6^{ème} Vice-Président et installé immédiatement.

Poste de 7^{ème} Vice-Président :

Candidat : Monsieur Raymond ARMANET

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 42
- Bulletins blancs ou nuls : 4
- Suffrages exprimés : 38
- Majorité absolue : 22

A obtenu :

- Monsieur Raymond ARMANET : 38 voix

Monsieur Raymond ARMANET, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 7^{ème} Vice-Président et installé immédiatement.

Poste de 8^{ème} Vice-Président :

Candidat : Monsieur Pierre POURCIN

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 42
- Bulletins blancs ou nuls : 4
- Suffrages exprimés : 38
- Majorité absolue : 22

A obtenu :

- Monsieur Pierre POURCIN : 38 voix

Monsieur Pierre POURCIN, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 8^{ème} Vice-Président et installé immédiatement.

Poste de 9^{ème} Vice-Président :

Candidat : Madame Sylvie ROUZE

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 42
- Bulletins blancs ou nuls : 9
- Suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 22

Ont obtenu :

- Madame Sylvie ROUZE : 33 voix

Madame Sylvie ROUZE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 9^{ème} Vice-Présidente et installée immédiatement.

Poste de 10^{ème} Vice-Président :

Candidats : Monsieur Gérard BURCHERI et Mme Simonne CHAGNIARD

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 42
- Bulletins blancs ou nuls : 6
- Suffrages exprimés : 36
- Majorité absolue : 22

A obtenu :

- Monsieur Gérard BURCHERI : 26 voix
- Mme Simonne CHAGNIARD : 10 voix

Monsieur Gérard BURCHERI, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 10^{ème} Vice-Président et installé immédiatement.

Le Président donne lecture de la charte de l'élu local à tous les délégués.

3 – DELEGATIONS AU PRESIDENT

Le Président donne lecture des délégations à l'assemblée.

Il rappelle qu'il doit en rendre compte à l'assemblée.

L'assemblée décide à l'unanimité d'accorder au Président les délégations proposées.

4 – FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION

Le Président propose de plafonner les indemnités du Président à 30% et pour les vice-présidents de plafonner entre 20 et 40%.

L'assemblée adopte à l'unanimité le montant des indemnités.

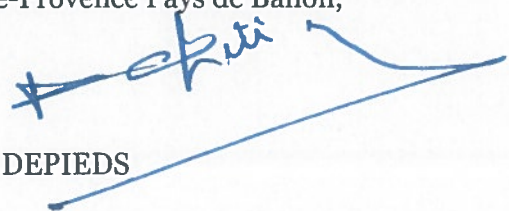
Séance close à 16h00

Mane, le 8 avril 2026

La secrétaire
Mme Muriel GARAU



Le Président de la Communauté de communes
de Haute-Provence Pays de Banon,



Jacques DEPIEDS

